

Technicien-ne de rivière - Syndicat Rivières des 4 vallées (38)

Contexte général

Le Syndicat Rivières des 4 vallées regroupe 29 communes situées dans les bassins versants de la Gère et de la Sévenne. La surface totale couverte est de 500 km², les bassins versants sont parcourus par 200 km de cours d'eau et plus de 250 étangs. La population installée dans cette région dépasse 75 000 habitants.

Le Syndicat Rivières des 4 vallées a pour objectif général de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des rivières. Le Syndicat intervient sur le territoire des communes adhérentes du bassin versant des quatre vallées du bas Dauphiné. Le bassin versant des quatre vallées correspond au bassin versant des rivières Gère, Ambalon-Gervonde, Véga, Sévenne et leurs affluents. Il est compétent en termes de Gestion globale des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Le Syndicat Rivières des 4 vallées est la structure porteuse d'un second contrat de rivière sur le bassin versant des 4 vallées. Le contrat de rivière est en phase d'élaboration. L'enjeu de ce 2nd contrat de rivière est de privilégier une approche globale et concertée conciliant restauration écologique des milieux aquatiques, prévention des risques et satisfaction des usages liés à l'eau.

Missions du technicien rivière

Sous l'autorité du chargé de mission, le technicien de rivière sera chargé de :

Assurer la surveillance et le suivi des cours d'eau

Apporter une expertise et proposer des solutions aux élus locaux en matière de gestion de rivières et de lutte contre les inondations

Élaborer les démarches administratives et techniques nécessaires à la réalisation de travaux et d'études, et à la passation des marchés

Assurer la maîtrise d'œuvre d'opérations et le suivi des travaux,

Participer et animer diverses opérations en rapport avec les milieux aquatiques (zones humides, APPB...).

Participer et organiser des réunions, des actions de communication et mettre en œuvre de partenariats techniques avec les différents intervenants en matière de rivière (aspects réglementaires, techniques,...)

Programmer les interventions d'aménagement, de restauration et d'entretien de l'agent de terrain

Appuyer le chargé de mission à la réalisation du contrat de rivière

Profil requis :

Formation Bac+2 minimum en environnement avec spécialisation dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques

Expérience professionnelle souhaitée sur un poste similaire

Permis B obligatoire

Compétences requises :

Connaissances en gestion des milieux aquatiques et fonctionnement des cours d'eau,

Connaissance et maîtrise des différentes techniques d'entretien et de restauration des cours d'eau

Connaissance des procédures de marchés publics et du fonctionnement des collectivités territoriales,

Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de l'eau et notions de base en droit public et droit de l'environnement,

Gestion de projet

Bonne maîtrise en informatique et SIG sous MAPINFO

Qualités personnelles :

Qualité de communicant, de pédagogue et sens de l'écoute

Goût des responsabilités de terrain, sens du travail en équipe, capacité d'encadrement

Capacités d'organisation : autonomie, initiative, rigueur, polyvalence, disponibilité

Conditions de recrutement :

Poste statutaire de technicien territorial catégorie B ouvert aux titulaires et non titulaires (CDD de 1 an pour un non-titulaire)

Salaire : grille indiciaire + régime indemnitaire

Poste basé à Saint Jean de Bournay

Prise de poste prévisionnelle le 5 mai 2011

Candidature :

Date limite de dépôt des candidatures (lettre de motivation + C.V.) : 31 mars 2011.

à Monsieur le Président

Syndicat Rivières des 4 vallées

ZAC des Basses Echarrières – Route de Vienne

38440 ST JEAN DE BOURNAY

Tel : 04 74 59 73 08 ou riv4val@orange.fr